



**PROCES VERBAL DU BUREAU
du 6 Décembre 2011
à 18 heures
au siège de la Communauté de Communes
du Pays de Cruseilles**

ORDRE DU JOUR

Etaient présents :

Commune d'Allonzier la Caille

Mr Jean-Pierre MOUFLIER

Commune d'Andilly

Mr Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

Mr Jean-Michel COMBET, Mme Christine LEDESMA

Commune de Cernex

Mme Josiane CHARRIERE, Mr Jean-François BLANDIN

Commune de Copponex

Mme Danielle DUCRET

Commune de Cruseilles

Mme Marie-Louise JACQUET, Mr Louis-Jean REVILLARD, Mr Louis JACQUEMOUD, Mme Sylvie MERMILLOD NICOLLIN, Mr Christian ROUSSEAU

Commune de Cuvat

Mr Bernard LAVOREL

Commune de Menthonnex-en-Bornes

Mr Guy DEMOLIS, Mr Bernard SAILLANT

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND, Mr André VESIN

Commune du Sappey

Mme Laura VIRET, Mr Jean-Paul COUTY

Commune de Villy-le-Bouveret

Mr Jacques TISSOT

Commune de Villy-le-Pelloux

Mr Jean-François VERNON

Commune de Vovray-en-Bornes

Mr Xavier BRAND

Etaient représentés :

Mr Jean-Luc THOMASSON, Commune de Copponex

Mr Christian BUNZ, Mr Renaud DEBORNE, Mr Frank GIBONI, Commune de Curseilles

Mr Denis DONARD, Commune de Cuvat

Mr Jean-Marc BOUCHET, Commune de Villy le Bouveret

Mr Stéphane DEBORNES, Commune de Vovray en Bornes

Excusés :

Mr Gilles PECCI, Commune d'Allonzier la Caille

Mr Gérard LACROIX, Commune d'Andilly

Mme Charlotte BOETTNER, Commune de Villy le Pelloux

§§§

Mr Xavier Brand accueille les membres du bureau et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, Mme Josiane Charrière est désignée secrétaire de séance.

Mr Xavier Brand demande s'il y a des questions concernant le procès-verbal du 15 Novembre 2011. Aucune question n'étant posée, il en demande l'approbation. Ce procès-verbal est approuvé.

Il demande également à l'assemblée si les membres du bureau veulent voter les délibérations à main levée ou à bulletin secret. Il est décidé de les voter à main levée, Mr le Vice-Président les en remercie.

Il informe également l'assistance sur des modifications intervenues sur l'ordre du jour initial :

• **Deux Délibérations rajoutées**

8. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES - AEP VILLY-LE-BOUVERET (LIAISON DUROX/CHEF-LIEU) CONVENTION DE FINANCEMENT SMDEA

9. CESSION PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES A LA SCI TEAM-K (MR EDMOND VERGAIN GERANT ASSOCIE) PARCELLE SITUEE A ALLONZIER LA CAILLE SECTION B1 « ROGET » N°2243

DELIBERATIONS

1. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES - SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FILLIERE POUR LA CYCLOSPORTIVE, **votée à l'unanimité**
Monsieur Vincent Labourey explique que la cyclo sportive est organisée conjointement par la Communauté de Communes du Pays de Fillière et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Suite au bilan de la cyclo sportive de 2011, il apparaît un déficit. Pour cela le bureau accorde une subvention complémentaire.
Monsieur André Vesin souligne néanmoins qu'il y a eu moins de participation cette année en raison du tour de France. Il fait remarquer qu'une collaboration plus importante des sponsors serait la bienvenue. Monsieur Christian Rousseau fait remarquer que ces derniers ont été moins généreux que les autres années.
2. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES - CONVENTION D'UTILISATION DU STADE DE VILLY-LE-PELLOUX : CLUB DE FOOTBALL AMERICAIN LES AVALANCHES, **votée à l'unanimité**
Arrivée de Monsieur Vincent Humbert
Monsieur Vincent Labourey explique qu'il s'agit d'une mise à disposition, examinée avec la plus grande attention car à partir de l'année prochaine, toutes les conventions de mise à disposition seront généralisées. Le football américain étant une nouvelle pratique sur le territoire, la convention n'a été faite que pour une année.
Monsieur Christian Rousseau pose la question du nombre d'équipes. Monsieur Vincent Labourey le rassure, le nombre d'équipes est suffisant.
Monsieur Vincent Humbert souligne que cette association a beaucoup de mal à trouver des terrains sachant que les dispositions techniques sont différentes des autres sports (adaptation des poteaux, utilisation de couleurs...)
Monsieur Jean-François Vernon était réticent au départ devant cette demande mais après réflexion et au vu du nombre de matchs (4 par an), il est plutôt favorable.
3. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES - APPROBATION D'UN AVENANT N°2 A PASSER AVEC L'ENTREPRISE LA PROFESSIONNELLE DU NETTOYAGE, **votée à l'unanimité**
Cette délibération a pour objet d'acter un nouvel indice.
4. COMMUNE DE CUVAT - EXTENSION DU RESEAU D'EAUX USEES - LIEU-DIT LA MONTAGNE APPROBATION D'UN AVENANT N° 1 AVEC L'ENTREPRISE GIROUD GARAMPON, **votée à l'unanimité. Arrivée de Mesdames Laura Viret et Christine Megevand**
Monsieur Grégory Viala explique qu'il s'agit de travaux d'assainissement d'eaux usées sur la commune de Cuvat votés au budget primitif. Il est nécessaire de procéder à des poses de réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable dans le cadre des négociations foncières, et d'aménager une antenne eaux usées supplémentaires pour la desserte gravitaire de parcelles constructibles.
5. COMMUNE DE CRUSEILLES - GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET LA COMMUNE DE CRUSEILLES CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE ET CREATION D'UNE AIRE POUR LA PRATIQUE DE L'ATHLETISME - APPROBATION D'UN AVENANT N° 1 AVEC LE GROUPEMENT LAQUET SAS / GROUPI / GAL TP, **1 abstention**
Cet avenant a pour objet de prendre en compte les modifications de travaux introduites par l'évolution de ce projet. Monsieur Grégory Viala les explique : modification des clôtures liée au nouvel éclairage, anticipation de travaux voiries tranches futures, suppression d'une butte de terres végétales en accord avec la commune de Cruseilles, anticipation sur les travaux.... ; Monsieur Vincent Humbert fait remarquer qu'il y a eu également un rajout des filets de protection, non prévus au projet.

6. COMMUNE DE MENTHONNEX EN BORNES - RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE - SECTEUR LA RIPPAZ - APPROBATION D'UN AVENANT N° 1 AVEC L'ENTREPRISE MENDES ET FILS, **votee à l'unanimité**
Cet avenant en-value a pour but de prendre en compte la non réalisation de travaux initialement prévus pour des raisons de complexité et d'incertitudes techniques avec des risques de dépassement global du marché.

7. COMMUNE DE VOVRAY EN BORNES - RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE « SECTEUR CHEZ SALLANJOUX » APPROBATION D'UN AVENANT N° 1 AVEC L'ENTREPRISE GAL, **votee à l'unanimité**
Il s'agit de travaux de réseaux d'eau potable engagés avant les enfouissements de réseaux secs. Messieurs Grégory Viala et Xavier Brand signalent qu'une économie a été faite sur ce chantier par rapport à ce qu'il avait été décidé auparavant. Monsieur Xavier Brand souligne que la commune participera à hauteur de 5745 euros au titre de la défense incendie.

8. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES - AEP VILLY-LE-BOUVERET (LIAISON DUROX/CHEF-LIEU) CONVENTION DE FINANCEMENT SMDEA, **votee à l'unanimité**
Monsieur Vincent Labourey explique qu'il s'agit d'un projet prévu au budget. Afin de percevoir la contribution du SMDEA sous forme d'une subvention et d'un prêt, la délibération était nécessaire. Monsieur Xavier Brand indique qu'il devient difficile de trouver des organismes prêteurs, une réunion au SMDEA est prévue le 9 décembre prochain pour retravailler les statuts afin de définir de nouveaux critères d'attribution.

9. CESSION PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES A LA SCI TEAM-K (MR EDMOND VERGAIN GERANT ASSOCIE) PARCELLE SITUEE A ALLONZIER LA CAILLE SECTION B1 « ROGET » N° 2243, **2 abstentions**

QUESTIONS DIVERSES

- Messieurs Brand et Labourey rappellent aux membres du bureau que le 10 décembre 2011 est la date butoir pour rendre les remarques et observations des cartes de zones agricoles. Monsieur Labourey précise aux maires que Monsieur Cédric Borde sera présent à la CCPC pour les aider dans leur démarche.

- La prochaine réunion PPI aura lieu le mardi 13 décembre à 19 heures à la mairie d'Allonzier la Caille.

- Le prochain bureau aura lieu le 31 janvier 2012 à 18 heures au siège de la CCPC.